



TOULLEC Michel

Naissance : 28 février 1926 - Brest (29)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1943

Résistance : [Groupe Action Directe](#), [D.F](#)

Pseudonyme(s) : Madec / Leroy

Secteur(s) d'action : Brest

Décès : 2 juin 1945 - Rennes (35)

Michel Alexandre Marie Toullec est étudiant sous l'occupation et réside au 74 rue Bruat à Brest.

Recruté par [Georges Dauriac](#) et [Yves Hall](#). Il entre en résistance en mai 1943 dans le groupe [Action Directe](#), qui deviendra le corps-franc du mouvement [Défense de la France \(D.F\)](#). Michel Toullec participe à de nombreuses actions, notamment le 15 mai 1943, avec [Marcel Morvan](#) et [Yves Hall](#), ils cambriolent la chambre d'un officier de l'organisation Todt. Après vérification que l'individu est absent, la serrure est sautée à coup de pioche et barre à mine. L'équipe fourre tout ce qu'ils trouvent dans une valise et ressortent rapidement. De retour à leur planque, prêtée par [Pierre Rivière](#), ils font l'inventaire de leur butin : uniformes, ravitaillement, un pistolet 7.65 et deux chargeurs qui reviennent à [Yves Hall](#).

Durant l'été, le 15 juillet, c'est le logement d'un officier serbe de l'organisation Todt qui est la cible du groupe. Michel Toullec, [Marcel Morvan](#), [Yves Hall](#) et [Francis Beauvais](#) se présentent rue de la République. pour délester l'officier des papiers, armes et munitions ainsi que du ravitaillement dont il dispose.

Ces *perquisitions* se poursuivront très régulièrement jusqu'en fin d'année, à raison d'une ou deux par semaine. Rapidement, les jeunes résistants sont fortement équipé en pistolets. Michel et Marcel semblent se détacher du groupe pour se focaliser sur cette activité mais ils restent en contact réguliers avec [Yves Hall](#). Ils fournissent une partie des armes, papiers et uniformes au groupe [Action Directe](#).

Grisés par leur activité, Marcel et Michel deviennent imprudents et se font repérer. Lors d'un vol, les deux résistants se font débusquer et parviennent à s'enfuir après une course poursuite. Leur signalement court dans l'armée allemande, mais aussi auprès de la police brestoise.

Le 9 décembre 1943, reclus depuis plusieurs jours dans leur planque de la rue Ernest Renan, les deux jeunes résistants tuent le temps comme ils peuvent. Michel étudie la bible mais Marcel a besoin de sortir, il décide d'aller au cinéma Vox, à deux pas de la planque, pour voir le film de 14h30 : [l'Éternel Retour](#) avec en têtes d'affiche Madeleine Sologne et Jean Marais. Tenté par son ami, Michel abandonne la lecture et se rend également au cinéma avec un gros quart d'heure de retard, si bien qu'il ne retrouve pas son ami dans la salle mais assiste tout de même à la projection.

Le film terminé, un peu avant 17 heures, les deux compères retournent, toujours séparément, à la planque. Mais à peine a-t-il fait quelques mètres que [Marcel Morvan](#) est repéré et ceinturé par Jean Le Briquer, inspecteur de police et son ami Romain Arghiropol, secrétaire du *Parti Populaire Français*

(P.P.F). Le jeune résistant se débat et tente de sortir l'arme qu'il a dans la poche, en vain. Michel Toullec arrive à leur niveau et reconnaît son ami, se trouvant dans une position délicate.

Michel sort alors son revolver 6.35, approche et menace Romain Arghiropol en lui intimant l'ordre de relâcher Marcel. Dans l'agitation, le coup part et touche mortellement le secrétaire du P.P.F. en pleine poitrine. L'inspecteur de police, pris de panique, lâche le résistant et prend ses jambes à son coup. Les deux jeunes résistants quittent également rapidement les lieux.

L'affaire fait grand bruit et une enquête est immédiatement ouverte. La presse nationale s'en empare et plusieurs journaux relayent l'information.

Le 13 décembre 1943, en première page du journal *La Dépêche de Brest*, les faits sont relatés et l'identité des deux résistants est publiquement dévoilée, adresses des domiciles comprises. Les obsèques du secrétaire du P.P.F. se tiennent le jour même. Le cortège part du 42 rue de Siam, siège du P.P.F. jusqu'au cimetière de Kerfautras. Téméraires et n'ayant surement pas vu la presse, Marcel et Michel se risquent à jeter un œil au passage du cortège funéraire. Lors de la cérémonie au cimetière, le délégué du P.P.F. dans son éloge funèbre, attribue l'attentat aux communistes.

Connus dans le quartier, recherchés par toute la police et les membres du P.P.F. avides de vengeance, Marcel et Michel trouvent d'abord refuge, grâce à [Georges Dauriac](#), chez [Marguerite Grigeol](#) au 23 rue Voltaire à Brest. Mais elle ne peut les garder très longtemps, craignant pour sa sécurité suite aux remous médiatiques.

Les résistants [Lucas Gallic](#) et [Claude Thévenet](#) récupèrent alors les deux jeunes et les conduisent en automobile à Guilers chez Mme Brissieux qui réside près de la Penfeld. Le gendarme [Gallic](#) désarme au passage les deux jeunes, qui ne comprennent pas cette décision. Quelques jours plus tard, Marcel et Michel quittent Guilers en mauvais termes avec la résistance brestoise.

Les deux fugitifs se mettent au vert dans les Hautes Pyrénées où ils rejoignent le maquis F.T.P.F. de Nistos.

Après guerre, Michel entre dans la gendarmerie nationale et devient gardien stagiaire à la 111ème Compagnie Républicaine de Sécurité (C.R.S). Il décède à Rennes le 2 juin 1945 et sera inhumé à Brest le 15 octobre 1945.

La sépulture de Michel Toullec se trouve dans le cimetière de Saint-Martin à Brest [Carré 23, Rang 6, Tombe 18].

Publiée le mercredi 30 octobre 2019, par [Gildas Priol](#), mise à jour vendredi 29 décembre 2023

Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, fonds *Défense de la France* (51S).
- Archives départementales du Finistère, dossier de combattant volontaire de la Résistance (1622 W 12).
- GALLIC Lucas, témoignage tapuscrit.
- HALL Yves, témoignage tapuscrit et rapport d'activité du groupe Action Directe.
- THOMAS Georges-Michel & LE GRAND Alain, *Le Finistère dans la guerre - Tome 1*, éditions de la Cité, 1979.
- Brest Métropole, service des cimetières - sépulture de [Michel Toullec](#).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier d'homologation des faits de résistance ([GR 16 P 574771](#)) - **Non consulté à ce jour.**

